

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
10 octobre 2002  
Français  
Original: anglais

---

**Lettre datée du 10 octobre 2002, adressée au Président  
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent  
de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Au nom du Mouvement des pays non alignés, j'ai l'honneur de me référer à la lettre datée du 3 octobre 2002 (S/2002/1108), dans laquelle le Mouvement a souligné combien il était urgent de trouver une solution pacifique à la question de l'Iraq d'une manière qui préserve l'autorité et la crédibilité de la Charte des Nations Unies et du droit international, ainsi que la paix et la stabilité dans la région.

Notant que des consultations sont en cours au Conseil de sécurité, en particulier entre les cinq membres permanents, en vue de l'adoption éventuelle d'une nouvelle résolution sur l'Iraq, les pays non alignés considèrent que les éléments d'une telle résolution touchent à des questions qui importent à tous les membres de l'Organisation et influenceront sur le rôle qu'elle jouera à l'avenir dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Tous les États Membres et observateurs permanents de l'Organisation devraient avoir l'occasion d'exprimer leurs vues sur une situation qui intéresse directement les buts et principes de la Charte des Nations Unies.

À l'issue de ces consultations, le Conseil de sécurité devrait impérativement, de l'avis des pays non alignés, entendre ce que les autres Membres de l'Organisation ont à dire avant d'adopter une résolution aussi importante.

Nous demandons donc au Conseil de sécurité d'organiser d'urgence un débat ouvert sur la situation en Iraq.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(Signé) Dumisani S. **Kumalo**

